

Paris le 14 mars 2016

SYNTHESE DE L'ETUDE FAITE PAR UNA AUPRES DE SES STRUCTURES ADHERENTES

Analyse économique 2013-2015 de la situation d'un panel de services d'aide et d'accompagnement à domicile

- ANALYSE NATIONALE DES DONNÉES CONSOLIDÉES ISSUES DE ARGOS-

1 Eléments de contexte et objectifs

L'outil ARGOS a été conçu et développé courant 2009 dans le cadre du chantier « gestion et organisation » du programme de modernisation pour lequel UNA s'est engagé vis-à-vis de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA).

C'est un outil informatisé accessible depuis le site intranet d'UNA à destination des gestionnaires, salariés et bénévoles des structures adhérentes au réseau UNA. Il permet d'apporter aux dirigeants les indicateurs nécessaires au pilotage de leurs activités et au diagnostic financier de leur structure afin de les aider dans leur prise de décision.

Dans le cadre de la seconde tranche du programme de modernisation, une vaste campagne de sensibilisation a été impulsée par le siège autour de l'outil. Il est ainsi devenu un prérequis pour participer au programme. Les données 2015 ont donc été renseignées par plus de 400 structures. C'est la campagne de saisie la plus prolifique depuis la mise en place de l'outil.

Cependant le présent travail d'analyse porte sur les structures ayant renseigné les données sur les trois exercices consécutifs que sont 2013, 2014 et 2015. Ils sont au nombre de 179. Nous avons souhaité réaliser l'analyse sur ce panel afin de pouvoir mesurer l'évolution des indicateurs sur la période de référence. Nous précisons que les données 2016 n'ont pas été intégrées à l'analyse dans la mesure où elles ne sont pas encore disponibles pour la majorité des services. Elles feront l'objet d'une analyse prochainement.

Il est important de noter que les moyennes ou médianes calculées dans ARGOS ne représentent en rien des normes ou des niveaux cibles, mais seulement des références pouvant être utiles aux réflexions et aux discussions.

L'outil regroupe quatre grands groupes d'indicateurs :

- Des indicateurs de volume d'activité
- Des indicateurs de décomposition du coût de revient
- Des indicateurs de gestion du personnel
- Des indicateurs financiers.

2 Analyse des données SAAD (services d'aides et d'accompagnement à domicile)

2.1 Evolution des coûts de revient

	Coût complet (en €/h)	- Dont coût direct (en €/h)	- Dont coûts indirects (en €/h)
Moyenn e	24,06€	18,82€	5,24€
Médiane	23,54€	18,49€	5,05€

Le coût de revient moyen pour 2015 est de 24.06€ en moyenne dans le réseau UNA. Ce coût est en dessous du coût de revient moyen indiqué dans l'étude nationale de coûts et des prestations réalisées par les cabinets ENEIS et ERNST&YOUNG sur demande de la CNSA. Elle fait état d'un coût de revient moyen national de 24.24€ avec des écarts importants entre départements.

Le coût de revient moyen a augmenté sur les trois années observées de 3.75%:

- 23.19€ en 2013.
- 23.54€ en 2014.
- 24.06€ en 2015

Cela vient confirmer la tendance observée par les services à savoir une augmentation récurrente de leurs coûts ces dernières années

On peut noter que sur les trois années observées une décomposition du coût de revient généralement homogène entre les services et que le coût direct représente plus de 75% des coûts sur chacune des années. Il est donc évident que chaque variation du coût salarial à la hausse ou à la baisse a vocation à avoir un véritable impact sur le coût de revient des services.

Une analyse basée sur des corrélations nous a permis de voir que les facteurs suivants ont un impact sur les écarts observés entre les différents services :

- La taille du SAAD explique des variations en termes de coûts car une augmentation du volume d'activité s'accompagne dans la plupart des cas d'une augmentation de la masse salariale. Cependant on ne peut pas se baser sur ces éléments pour déterminer un « seuil critique » d'un service d'aide à domicile.
- La convention collective applicable explique également les variations en termes de coûts.
- Le taux des heures non présentiels (trajets, temps de réunion etc.)
- La typologie du public pris en charge

2.2 Evolutions des tarifs

Sur les trois exercices observés, nous notons des disparités importantes au niveau des tarifs appliqués entre les différents départements.

Sur l'exercice 2015, l'écart entre le tarif minimum et le tarif maximum, Conseil départemental (APA de plus de 60 ans) est de 9.07€ de l'heure.

	Conseil départemental (Aides aux personnes âgées de plus de 60 ans) (en €/h)
Moyenne	21,13€
Médiane	21,05€
Maximum	26,02€
Minimum	16,95€

La dispersion observée sur cet indicateur prouve que la question des inégalités de traitement entre les départements est plus que jamais d'actualité. Les différents mécanismes de tarification existants entre les départements ont abouti à des fourchettes de tarif assez larges. Les chiffres observés au sein du réseau sont très proches de ceux avancés par le rapport du centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques (Tarifs compris entre 16 et 24€).

○ Un résultat horaire moyen déficitaire en 2015 au niveau du panel

	Produits totaux ramenés à l'heure (en €/h)	Coûts totaux ramenés à l'heure (en €/h)	Résultat net par heure (en €/h)
Moyenne	23,75 €	24,06 €	-0,32 €

Le résultat horaire moyen en 2015 est de -0.32€ de l'heure. Il est de -0.44€ de l'heure en 2013 et -0.24€ de l'heure en 2014.

Ces chiffres sont d'autant plus inquiétants que sur les trois années observées, certains services du panel ont pu bénéficier de fonds de restructuration.

Une observation du panel démontre que le nombre de structures déficitaires a augmenté sur les trois années. Le non-respect du principe de la reprise des déficits n'a fait qu'accroître les difficultés. De plus, certains services n'ont pas pu enregistrer le fonds de restructuration en haut de bilan puisque certains conseils départementaux ont exigé leur inscription en produits exceptionnels venant atténuer le tarif N+1. Cette pratique complètement illégale a également contribué à aggraver la situation économique de certains services.

3 Analyse financière

Nous notons que les fonds propres moyens sont passés de 207 355€ en 2013 à 183 335€ en 2015 soit une diminution de -11.58% en deux ans. Cette situation a été d'ailleurs atténuée par l'intervention du fonds de restructuration.

Ce ratio fonds propre est d'autant plus intéressant à observer qu'il peut permettre de démontrer un déséquilibre au niveau du modèle économique. La mise en place du premier fonds de restructuration est partie du constat selon lequel nos services avaient perdu 50% de leurs fonds propres en trois ans. Ces fonds propres ont effet souvent été utilisés pour compenser les déficits.

Cette étude nous démontre que nos marges de manœuvre en termes de réductions des coûts sont de plus en plus réduites et que les interventions ponctuelles des pouvoirs publics notamment par le biais du fonds de restructuration n'ont pas permis de résoudre le problème de fond du secteur à savoir son financement.

Notons également que l'étude nationale de coût mentionné dans le présent document a été effectué sur un panel de 50 structures au niveau national toutes fédérations confondues et qu'aujourd'hui à travers l'outil Argos nous avons la possibilité de mener des études avec un panel plus représentatif.